



Enfance, jeunesse, famille, tout un programme !

Lors du conseil municipal du 23 mars a été voté à l'unanimité le Plan Educatif Local (PEL).

L'engagement envers l'enfance, la jeunesse et les familles a été présent dans toutes les équipes municipales successives, que ce soit à travers l'éducation, le sport, la culture, les loisirs, le périscolaire... Ces actions évoluent dans le temps, s'adaptent aux nouveaux besoins exprimés, à l'évolution des comportements...

Le PEL proposé, loin d'être une révolution, s'inscrit pleinement dans cette évolution. Ce document permet d'affirmer ou de réaffirmer certains objectifs de l'intervention de la municipalité dans le champ de l'accompagnement éducatif.

Il décline en 20 pages de grands principes et objectifs pour la plupart consensuels, les moyens et les structures existants sur la commune pouvant y contribuer. Il poursuit sur 40 pages un état des lieux des actions qui existent déjà et qui rentrent dans le cadre des objectifs définis et propose enfin des nouvelles actions. 6 sur les 39 recensées.

La « grande nouveauté » est l'étude pour la mise en place d'un lieu d'accueil pour les enfants et leurs parents (LEAP). Ces espaces dont la mise en place est soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), permettent à des parents de se retrouver avec leurs enfants dans un espace convivial pour jouer, échanger avec eux et avec d'autres parents. Si besoin un professionnel peut intervenir pour accompagner les parents dans leur fonction parentale. C'est un projet intéressant.

L'accompagnement de la parentalité est présenté, à juste titre, comme un enjeu majeur, la famille étant un lieu principal d'éducation. Un espace d'accueil parents-enfants est ouvert à toutes les familles, c'est cette diversité d'échanges et de rencontres qui en font un lieu constructif. Il est cependant dommage qu'aucune action qui permettrait un travail plus actif en direction des familles en besoin n'ait été proposée.

Pour l'instant ces 6 actions nouvelles restent des projets. Leur mise en place nécessitera des moyens nouveaux, notamment en ressources humaines.

Faute d'informations et de débats en commission, une prochaine réunion publique indiquera-t-elle les moyens mis en œuvre ? Peut-être, ressentirons-nous alors ce vent de nouveauté tant annoncé.

Le groupe VoreppeAvenir <http://VoreppeAvenir.fr>

Redynamiser le centre bourg, une nécessité aux coûts maîtrisés

Inscrite dans notre projet municipal, la redynamisation du Centre bourg, lancée en mars 2016, va entrer dans sa phase active.

Même si le sujet appelle à la modestie tant les leviers d'action et les acteurs potentiels sont nombreux (habitants, collectivités, associations, commerçants,...) et complexes, jamais l'évolution du centre bourg n'avait fait l'objet d'une réflexion d'ensemble approfondie et concertée, ni d'une vision à long terme sur des enjeux à multiples facettes : vitalité, animation, déplacements, urbanisation, gestion des espaces publics, qualité de vie,...

Et ce n'est effectivement pas les quelques placebos à l'efficacité discutable administrés dans le passé, comme changer le revêtement de la grande rue ou modifier quelques sens de circulation, qui pouvaient donner un nouveau souffle à notre cœur de ville.

Accompagner les évolutions de notre centre bourg pour lui redonner du dynamisme, et donc de l'attractivité, représente un effort financier significatif pour notre budget, et ce sur plusieurs années. Mais un effort anticipé et maîtrisé.

Pour financer les 7 millions d'euros estimés pour cette opération, dont près de 2,3 millions d'euros sont déjà programmés sur l'exercice 2017 (restructuration du cinéma, signalétique, étude commerces,...), nous avons joué sur 3 leviers :

- > La planification via notre plan pluriannuel d'investissement, qui permet de lisser les dépenses sur plusieurs exercices,
- > Les recettes issues des ventes de la Villa des Arts et de l'ancienne Mairie, quai Docteur Jacquin,
- > Les subventions, notamment de la Région et du Conseil Départemental, pour des opérations structurantes et permettant de dynamiser l'économie.

L'ensemble des recettes attendues pour cette opération est évalué à 1,4 million d'euros.

Dans un contexte financier qui reste très contraint et difficile, ce beau projet, nécessaire, pourra se faire sans recours à l'emprunt, mais aussi et surtout grâce à notre gestion rigoureuse, notamment le gel de nos dépenses de fonctionnement, qui, par ailleurs, nous permet de dégager les marges de manœuvre nécessaires.

Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale.